



Transactions, avoirs et engagements-or et argent, pour le mois de _____

Confidentiel une fois rempli

Veillez en faire une copie pour vos dossiers

If you prefer this questionnaire in English, please check

Sans frais: 1 (866) 765-8145
Télécopieur: 1(613) 951-9231
Courriel: bdp.enquetes@statcan.ca

En cas d'erreur(s), prière de corriger le nom et l'adresse ci-dessus

Directives

- Autorité:** Cette enquête est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada (1985), chapitre S19. En vertu de la Loi sur la statistique, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.
- Confidentialité:** Les données recueillies en vertu de la Loi sont traitées de façon confidentielle et sont expressément exclues des dispositions relatives à la divulgation que renferme la Loi sur l'accès à l'information.
- Utilisation des données:** Les données recueillies servent à la préparation des états de la balance des paiements internationaux et du bilan des investissements internationaux du Canada.
- Entente de partage des données:** Statistique Canada a établi une entente avec la Banque du Canada (la Banque) pour la collection et partition commune des données de cette enquête en vertu de section 12 de la Loi sur la statistique. Vous pourriez refuser de partager vos renseignements avec la Banque en exprimant votre objection par écrit, et la retourner avec le questionnaire ci-inclus que vous nous fournissez.
- Retour de la déclaration:** Cette déclaration doit être remplie chaque mois et retournée **dans les 30 jours** qui suivent la date de déclaration à la Division de la balance des paiements, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Si vous avez besoin d'éclaircissements au sujet de la déclaration, téléphonez à frais virés au **1(613)951-1860**.
- Partie I:** Tant la section a) que la section b) concernent les transactions sur l'or et l'argent (pièces et lingots) matériellement à l'intérieur du Canada. Les exportations et importations d'avoirs sous forme de ces métaux précieux doivent en être exclues lorsque les documents douaniers sont remplis par des banques agissant pour leur propre compte; quant aux ventes et aux achats intervenant entre des banques à charte canadiennes et des non-résidents ou d'autres résidents, ils doivent être déclarés dans la mesure où la transaction consiste en l'échange de lingots ou de pièces localisés matériellement au Canada. Toutes les ventes et tous les achats de lingots doivent être exprimés en onces, tandis que les transactions de pièces doivent être déclarées en milliers de dollars américains.
- Partie II:** Tant la section a) que la section b) présentent géographiquement les avoirs et engagements liés aux métaux précieux (or et argent) qui sont comptabilisés au Canada. Tous les montants doivent être exprimés en milliers de dollars américains.
- Pays de résidence:** Tous les montants doivent être attribués à un pays en fonction du lieu de résidence; ce dernier est l'adresse postale, sauf si la banque sait que le pays de résidence de la partie à la transaction est différent de celui de l'adresse postale. Par "non-résident", on entend un particulier, une entreprise ou tout autre organisme qui ne réside pas ordinairement au Canada. L'expression englobe les succursales et filiales étrangères de sociétés canadiennes, mais non les succursales et filiales canadiennes de sociétés étrangères. Si une firme est résidente du Canada, elle doit être classée comme telle même si elle est contrôlée par des intérêts étrangers.
- Opérations de troc ("Swaps"):** On doit déclarer les transactions dans lesquelles la localisation du métal précieux possédé par la banque est modifiée par le biais d'une opération de troc ("swap"). L'or ou l'argent situé au Canada qui est acheté ou vendu à un non-résident au Canada doit être inclus dans les achats ou les ventes, à la partie I. La contrepartie d'une telle transaction doit figurer dans les avoirs, à la partie II.
- Débiteurs/ crédateurs:** Les créances sous forme d'onces d'or ou d'argent comptabilisées au Canada qui ne peuvent être ventilées géographiquement à la partie II, doivent être déclarées à la ligne 8 iii) opérations non ventilées.

Merci

Date	Téléphone :	Nom et fonction du responsable	Signature
	Télécopieur :		
	Courriel :		

EXEMPLES

Les exemples qui suivent illustrent quelques-unes des situations qui peuvent avoir une incidence sur la présente déclaration. Bien qu'ils aient trait à l'or, ils s'appliquent également à l'argent.

1. La banque achète de l'or à une société d'affinage canadienne et l'ajoute à son stock au Canada.
Partie I: achat (au Canada)
Partie II: augmentation des avoirs au Canada.
2. La banque vend et livre de l'or à l'extérieur du Canada à un non-résident.
Partie I: opération à ne pas déclarer (matérialisée par un document douanier rempli par la banque)
Partie II: diminution des avoirs au Canada.
3. La banque émet un certificat-or.
Partie I: opération à ne pas déclarer
Partie II: augmentation des engagements.
4. La banque rachète un certificat-or en cédant de l'or en lingots au Canada.
Partie I: vente (si pas d'exportation par la banque)
Partie II: diminution des avoirs au Canada
diminution des engagements.
5. La banque accroît son stock de lingots au Canada en troquant des avoirs d'or détenus à l'étranger contre des lingots déjà situés au Canada.
Partie I: achat
Partie II: diminution des avoirs à l'étranger
augmentation des avoirs au Canada.
6. La banque réduit son stock de lingots au Canada en troquant des avoirs d'or détenus au Canada contre des lingots déjà situés à l'étranger.
Partie I: vente
Partie II: augmentation des avoirs à l'étranger
diminution des avoirs au Canada.
7. La banque vend de l'or (qui ne fait pas partie de son stock) pour le compte d'un client étranger.
Partie I: opération à ne pas déclarer (si l'or est expédié à l'étranger, le document douanier doit mentionner le nom du vendeur étranger et le rôle d'intermédiaire de la banque)
Partie II: sans objet.
8. La banque achète ou vend des lingots ou des pièces d'or au Canada à un résident canadien ou à un non-résident.
Partie I: achat ou vente
Partie II: augmentation ou diminution des avoirs au Canada.
9. La banque accroît son stock d'or au Canada en acceptant des lingots d'un client et en émettant un certificat-or à ce dernier.
Partie I: achat
Partie II: augmentation des avoirs au Canada
augmentation des engagements.
10. La banque accroît son stock d'or à l'extérieur du Canada en acceptant des lingots d'un client et émet un certificat-or.
Partie I: opération à ne pas déclarer
Partie II: augmentation des avoirs à l'étranger
augmentation des engagements.
11. La banque remet en consignment de l'or à une succursale étrangère ou à tout autre établissement étranger.
Partie I: opération à ne pas déclarer (matérialisée par un document douanier d'exportation rempli par la banque)
Partie II: augmentation des avoirs à l'étranger
diminution des avoirs au Canada.
12. La banque accroît ou réduit son stock d'or détenu à l'extérieur du Canada en procédant à des achats ou à des ventes.
Partie I: opération à ne pas déclarer
Partie II: augmentation ou diminution des avoirs à l'étranger.

Nom de la banque	Au cours du mois de			
Partie I (a) – Transactions sur des lingots et des pièces d'or localisés au Canada¹				
	Achats pour propre compte		Ventes pour propre compte	
	Lingots d'or ²	Pièces d'or	Lingots d'or ²	Pièces d'or
	(onces)	(É.-U. \$ milliers)	(onces)	(É.-U. \$ milliers)
1. États-Unis				
2. Antilles et îles de l'Atlantique Ouest				
3. Autres pays de l'hémisphère occidental				
a) Mexique				
b) Autres				
4. Pays de l'Europe de l'Ouest				
i) Pays de l'Union européenne (UE)				
a) Autriche				
b) Belgique				
c) Danemark				
d) Finlande				
e) France				
f) Allemagne				
g) Grèce				
h) Hongrie				
i) Irlande				
j) Italie				
k) Luxembourg				
l) Pays-Bas				
m) Pologne				
n) Portugal				
o) Espagne				
p) Suède				
q) Royaume-Uni				
r) Autres pays de l'UE				
ii) Autres pays européens de l'OCDE				
a) Islande				
b) Liechtenstein				
c) Norvège				
d) Suisse				
e) Turquie				
iii) Autres pays européens de l'ouest				
5. Europe de l'est				
i) Russie				
ii) Autres				
6. Japon				
7. Autres pays				
i) Proche-Orient - Pays producteurs de pétrole				
- Autres				
ii) Asie				
a) Chine				
b) Hong Kong				
c) Singapour				
d) Taïwan				
e) Corée du sud				
f) Autres				
iii) Afrique du Sud				
iv) Afrique - Autres pays				
v) Australie				
vi) Nouvelle-Zélande				
vii) Océanie				
8. Organismes internationaux et opérations non ventilées				
i) Organismes financiers internationaux				
ii) Autres organismes financiers				
a) Banque des règlements internationaux				
b) Organismes de l'ONU n.c.a.				
iii) Opérations non ventilées				
Total des non-résidents				
9. Canada				
TOTAUX				

¹ Uniquement l'or localisé matériellement au Canada au moment de l'achat ou de la vente. Exclure ventes et achats impliquant exportations et importations d'or.

² À l'exclusion des certificats-or.

Nom de la banque	Au cours du mois de			
Partie I (b) – Transactions sur des lingots et des pièces d'argent localisés au Canada ¹				
	Achats pour propre compte		Ventes pour propre compte	
	Lingots d'argent ²	Pièces d'argent	Lingots d'argent ²	Pièces d'argent
	(onces)	(É.-U. \$ milliers)	(onces)	(É.-U. \$ milliers)
1. États-Unis				
2. Antilles et îles de l'Atlantique Ouest				
3. Autres pays de l'hémisphère occidental				
a) Mexique				
b) Autres				
4. Pays de l'Europe de l'Ouest				
i) Pays de l'Union européenne (UE)				
a) Autriche				
b) Belgique				
c) Danemark				
d) Finlande				
e) France				
f) Allemagne				
g) Grèce				
h) Hongrie				
i) Irlande				
j) Italie				
k) Luxembourg				
l) Pays-Bas				
m) Pologne				
n) Portugal				
o) Espagne				
p) Suède				
q) Royaume-Uni				
r) Autres pays de l'UE				
ii) Autres pays européens de l'OCDE				
a) Islande				
b) Liechtenstein				
c) Norvège				
d) Suisse				
e) Turquie				
iii) Autres pays européens de l'ouest				
5. Europe de l'est				
i) Russie				
ii) Autres				
6. Japon				
7. Autres pays				
i) Proche-Orient - Pays producteurs de pétrole				
- Autres				
ii) Asie				
a) Chine				
b) Hong Kong				
c) Singapour				
d) Taiwan				
e) Corée du sud				
f) Autres				
iii) Afrique du Sud				
iv) Afrique - Autres pays				
v) Australie				
vi) Nouvelle-Zélande				
vii) Océanie				
8. Organismes internationaux et opérations non ventilées				
i) Organismes financiers internationaux				
ii) Autres organismes financiers				
a) Banque des règlements internationaux				
b) Organismes de l'ONU n.c.a.				
iii) Opérations non ventilées				
Total des non-résidents				
9. Canada				
TOTAUX				

1 Uniquement l'argent localisé matériellement au Canada au moment de l'achat ou de la vente. Exclure ventes et achats impliquant exportations et importations d'argent.

2 À l'exclusion des certificats-argent.

Nom de la banque		Au cours du mois de			
Partie II (a) – Avoirs d'or et engagements -or dans des comptes au Canada					
	Avoirs d'or			Engagements-or	
	Or détenu sous forme de lingots, de pièces et de certificats-or	Prêts en or	Total	Classés comme dépôts par les banques	Classés comme engagements en certificats-or
(É.-U. \$ milliers)					
1. États-Unis					
2. Antilles et îles de l'Atlantique Ouest					
3. Autres pays de l'hémisphère occidental					
a) Mexique					
b) Autres					
4. Pays de l'Europe de l'Ouest					
i) Pays de l'Union européenne (UE)					
a) Autriche					
b) Belgique					
c) Danemark					
d) Finlande					
e) France					
f) Allemagne					
g) Grèce					
h) Hongrie					
i) Irlande					
j) Italie					
k) Luxembourg					
l) Pays-Bas					
m) Pologne					
n) Portugal					
o) Espagne					
p) Suède					
q) Royaume-Uni					
r) Autres pays de l'UE					
ii) Autres pays européens de l'OCDE					
a) Islande					
b) Liechtenstein					
c) Norvège					
d) Suisse					
e) Turquie					
iii) Autres pays européens de l'ouest					
5. Europe de l'est					
i) Russie					
ii) Autres					
6. Japon					
7. Autres pays					
i) Proche-Orient - Pays producteurs de pétrole					
- Autres					
ii) Asie					
a) Chine					
b) Hong Kong					
c) Singapour					
d) Taiwan					
e) Corée du sud					
f) Autres					
iii) Afrique du Sud					
iv) Afrique - Autres pays					
v) Australie					
vi) Nouvelle-Zélande					
vii) Océanie					
8. Organismes internationaux et opérations non ventilées					
i) Organismes financiers internationaux					
ii) Autres organismes financiers					
a) Banque des règlements internationaux					
b) Organismes de l'ONU n.c.a.					
iii) Opérations non ventilées					
Total des non-résidents					
9. Canada					
TOTAUX ¹					

¹ Dont les pièces d'or détenues au Canada: É.-U. \$ milliers _____

Nom de la banque	Au cours du mois de					
Partie II (b) – Avoirs d'argent et engagements -argent dans des comptes au Canada						
	Avoirs d'argent			Engagements-argent		
	Or détenu sous forme de lingots, de pièces et de certificats-argent	Prêts en argent	Total	Classés comme dépôts par les banques	Classés comme engagements en certificats-argent	Total
	(É.-U. \$ milliers)					
1. États-Unis						
2. Antilles et îles de l'Atlantique Ouest						
3. Autres pays de l'hémisphère occidental						
a) Mexique						
b) Autres						
4. Pays de l'Europe de l'Ouest						
i) Pays de l'Union européenne (UE)						
a) Autriche						
b) Belgique						
c) Danemark						
d) Finlande						
e) France						
f) Allemagne						
g) Grèce						
h) Hongrie						
i) Irlande						
j) Italie						
k) Luxembourg						
l) Pays-Bas						
m) Pologne						
n) Portugal						
o) Espagne						
p) Suède						
q) Royaume-Uni						
r) Autres pays de l'UE						
ii) Autres pays européens de l'OCDE						
a) Island						
b) Liechtenstein						
c) Norvège						
d) Suisse						
e) Turquie						
iii) Autres pays eurppéens de l'ouest						
5. Europe de l'est						
i) Russie						
ii) Autres						
6. Japon						
7. Autres pays						
i) Proche-Orient - Pays producteurs de pétrole						
Autres						
ii) Asie						
a) Chine						
b) Hong Kong						
c) Singapour						
d) Taïwan						
e) Corée du sud						
f) Autres						
iii) Afrique du Sud						
iv) Afrique - Autres pays						
v) Australie						
vi) Nouvelle-Zélande						
vii) Océanie						
8. Organismes internationaux et opérations non ventilées						
i) Organismes financiers internationaux						
ii) Autres organismes financiers						
a) Banque des règlements internationaux						
b) Organismes de l'ONU n.c.a.						
iii) Opérations non ventilées						
Total des non-résidents						
9. Canada						
TOTAUX						